



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lieux de mémoire

Question écrite n° 114963

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants au sujet des lieux de mémoire dans notre pays. Il désire connaître les mesures qu'il entend prendre afin de renforcer la politique de construction et de rénovation des lieux de mémoire.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que le programme de rénovation des sépultures de guerre entrepris en 2004, pour la période 2004-2008, sera poursuivi. Il est prévu d'effectuer, en 2007, la restauration complète de certaines grandes nécropoles nationales de la Première Guerre mondiale, notamment celles de Flirey (Meurthe-et-Moselle), de Serre-Hébuterne à Beaumont-Hammel (Somme) et d'achever la reconstruction de celle de Weiller (Bas-Rhin). L'étude de la restauration de celle de « Ferme de Suippes » (Marne) sera entreprise. Une partie du cimetière de la marine à Rochefort sera réaménagée et des travaux auront lieu dans différents carrés militaires de cimetières communaux, notamment à Blercourt (Marne) et à la Mouche à Lyon (Rhône). A Notre-Dame-de-Lorette, la restauration de la basilique au coeur de la nécropole sera poursuivie et une démarche de protection du site au titre des monuments historiques sera engagée. Par ailleurs, d'importantes interventions sont programmées dans les cimetières français situés dans les Ardennes belges et des travaux seront préparés dans les nécropoles de Zeitenlick et de Corfou en Grèce. En liaison avec les fondations et associations concernées, deux opérations importantes seront lancées dans les hauts lieux de mémoire. Au mémorial des guerres en Indochine à Fréjus (Var), il est prévu de réaménager la salle historique, afin de l'orienter davantage vers l'information des jeunes générations. Au Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), sera créé un lieu d'accueil et d'information digne du mémorial de la France combattante. Enfin, dans le cadre de la montée en puissance du Centre européen du résistant déporté au Struthof, qui voit depuis son inauguration en novembre 2005 une augmentation régulière du nombre de ses visiteurs, il est prévu de mener à bien deux projets importants : la réalisation d'un audio-guide trilingue et le lancement d'un site internet. La dotation budgétaire destinée à l'ensemble de ces opérations s'élève à 1,18 MEUR. Cependant, une partie non encore déterminée de cette somme devra être employée à réparer les importants dégâts que les tempêtes hivernales viennent de provoquer sur les bâtiments du camp du Struthof.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114963

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13448

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3719